

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Houssiaux, Jacques, *Les politiques économiques dans la zone atlantique*, Éd. Sirey, Paris, 1970, 303 p.

par H. de Mestier du Bourg

Études internationales, vol. 3, n° 3, 1972, p. 432-433.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/700236ar>

DOI: 10.7202/700236ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

HOUSSIAUX, Jacques, *Les politiques économiques dans la zone atlantique*, Éd. Sirey, Paris, 1970, 303p.

Cet ouvrage réunit un certain nombre de rapports présentés en 1969, à l'Association internationale des Sciences économiques ; ces textes exposent les problèmes relatifs à une coordination internationale des politiques économiques, de façon plus ou moins compliquée, mais toujours fort savamment et intelligemment. Il n'est pas possible ici, en quelques lignes, de commenter tous ces articles, ni tous les problèmes qu'ils soulèvent. Toutefois, le lecteur remarquera sans doute quelques problèmes-clefs, sur lesquels nous l'incitons à porter son attention.

C'est ainsi que diverses opinions sont émises à propos du fonctionnement du système monétaire international, tel qu'il fut créé à Bretton Woods et sur le déficit de la balance des paiements des États-Unis. Problèmes-clefs... Bien qu'il soit sans doute regrettable de constater que nulle part les auteurs ne mentionnent expressément les idées de Jacques Rueff et de Robert Triffin à ce sujet, on en retrouvera ici et là un rappel voilé, fût-il critique. Comment peut-on en effet, discuter du déséquilibre de la balance des paiements des États-Unis, sans en examiner les causes en détail ? Interrogé sur le système de l'étalon de change or, Jacques Rueff déclarait : « Quelle est en effet l'essence de ce régime et en quoi diffère-t-il de l'étalon-or ? C'est essentiellement parce que, lorsque les États-Unis — pays à monnaie de réserve — ont un déficit dans leur balance des paiements, ils paient le pays créancier en dollars qui finissent par aboutir à la banque centrale. Mais des dollars sont sans emploi à Bonn, à Tokyo ou à Paris. Le jour même où ils sont reçus, ils sont placés sur le marché monétaire de New York et par là, reviennent à leur place d'origine. Le pays débiteur ne perd pas ce que le pays créancier a gagné. Ainsi le pays à monnaie de réserve ne ressent pas l'effet du déficit de sa balance des paiements. Il n'est aucune raison pour que le déficit y disparaisse, puisqu'il n'y est à aucun moment apparu¹ ».

Quel que puisse être le postulat de base en

ce domaine, les conclusions divergent : Jacques Rueff préconise la substitution au système monétaire existant, d'un système ne tendant pas à favoriser et à entretenir le déficit des pays dont la monnaie est considérée comme équivalente à l'or par les banques d'émission qui la reçoivent. De son côté, à la suite d'une analyse mathématique de la mécanique monétaire, R. Mundell en vient dans son article à des conclusions très différentes : acceptation par l'Europe du leadership américain, solution internationale fondée sur une direction monétaire mondiale... Il s'agit bien là, d'une façon particulière d'envisager une coordination des politiques économiques...

Et d'ailleurs, de quelles politiques s'agit-il ? Deux excellents textes, rédigés respectivement par D. R. Campbell et Luc Fauvel, traitent des politiques agricoles, tandis que celui du regretté Jacques Houssiaux aborde certaines questions relatives aux politiques industrielles européennes, en regard des positions américaines. Comme l'écrit ce dernier, « la politique industrielle américaine est, elle aussi, un produit de l'histoire économique des États-Unis ; elle correspond au niveau de progrès atteint par son système industriel ». De son côté, le traité de Rome a provoqué une certaine intégration des politiques industrielles européennes, ce qui peut expliquer que le contenu de la politique industrielle communautaire se rapproche quelque peu des orientations suivies aux États-Unis. La situation américaine est, naturellement, différente à bien des égards : n'oublions pas l'exploitation du marché financier européen par les entreprises et les institutions financières américaines, ni le développement en Europe des investissements directs américains dont l'effet se trouve être la prise de contrôle d'un nombre croissant d'entreprises européennes par le capital américain. Thème classique, mais qu'il est très intéressant d'approfondir : Quelles sont les réactions de la CEE vis-à-vis de l'emprise américaine ? La création de la CEE, comme l'explique Luc Fauvel, eût pour effet de créer un afflux important de capitaux en Europe et dont l'effet fut d'accélérer la détérioration de la balance des paiements des États-Unis ; déficit qui d'ailleurs les poussa à marchander beaucoup plus, lors des négociations relatives au *Kennedy Round*.

L'on débouche donc encore sur les mêmes problèmes. Quel rôle les États-Unis jouent-ils donc en Europe ? Celui d'un intermédiaire

¹ Jacques RUEFF, *Le péché monétaire de l'Occident*, Plon, Paris, 1971, p. 102. Il s'agit de la reproduction d'un interview publié par *l'Economist*, le 13 février 1965.

financier ? La question posée par M. Lamfalussy n'est pas sans intérêt, si l'on songe à la faible structure financière des sociétés européennes ; d'où une dernière question : Y a-t-il une intégration des politiques économiques européennes ? La structure régionale mise en place dans les années soixante avec la CEE et l'AELE est-elle susceptible de se développer dans la prochaine décennie ? Comment peut-elle affecter la structure des échanges internationaux ? Allons-nous assister à l'apparition de blocs économiques relativement intégrés, commerçant réciproquement, mais sans politique d'ensemble ? Charles Kindleberger donne une autre impression : « ... toutes les questions techniques relatives aux accords économiques internationaux sur les échanges, la monnaie, les flux de capitaux et l'ajustement des balances des paiements, aboutissent à une même conclusion générale : ces arrangements devraient-ils être révisés pour faciliter le rapprochement des pays développés dans un système unique et intégré ? »

Voici quelques-uns seulement des nombreux problèmes abordés dans cet ouvrage collectif. Les lecteurs du Canada s'intéresseront vivement à cet ouvrage où ils trouveront de nombreuses références à leur économie. Comment ne pas penser au rapport Gray et ne pas naturellement se mettre à comparer (même sans faire d'analogie) les réactions manifestées par le gouvernement du Canada vis-à-vis de l'emprise étrangère et les mêmes réactions manifestées par la CEE vis-à-vis de l'emprise américaine dans la zone atlantique ?

H. de MESTIER DU BOURG

Droit,
Université de Sherbrooke.

Les Pauvres dans les sociétés riches, 57^e Semaine sociale, Lyon, 1970 (Chronique sociale de France), Lyon, 1971, 234p.

Avec l'ouvrage de Roland Leroy : *Les Marxistes et l'évolution du monde catholique* (Éditions sociales) et le colloque sur « Les Chrétiens et les Communistes » (Semaine de la pensée marxiste, 27 janvier - 1^{er} février 1972), le parti communiste français a décidé dernièrement de relancer une campagne « de la main

tendue aux catholiques ». Lorsqu'en avril 1936, Maurice Thorez avait proposé semblable ouverture visant à la coopération P.C.F. et des catholiques, cette idée d'une audace sans précédent avait scandalisé les deux côtés de l'arène politique. Aujourd'hui, un tel appel est accueilli par un esprit très différent.

Ces 16 communications et discussions, présentées en 1970 à la 57^e *Semaine Sociale de Lyon*, donnent un excellent profil des attitudes des catholiques français progressistes devant les problèmes de la pauvreté et de la révolution. La plupart d'entre elles ne sont empreintes ni de sentimentalisme, ni de piété, ni de paternalisme *bien-pensant*. Elles n'empruntent aucune idée chère au P.C., au P.S.U., au P.S. ou à la C.F.D.T. pour insuffler une nouvelle vigueur aux questions religieuses. Certains essais sont sérieux et constituent des exposés fouillés des conditions des différentes classes de pauvres que l'ont trouve en France (des paysans de la région de Bordeaux à la *population immigrante sous-prolétarienne* qui habite dans les *bidonvilles* à la périphérie des grandes villes françaises), et dans le reste du monde (de la pauvreté des populations rurales des États-Unis et du Québec au chômage des cols blancs au Sénégal, malheureux candidats qui ne peuvent accéder aux postes occupés par des Européens). D'autres essais sont plus théoriques et traitent de l'optique chrétienne face aux dilemmes posés par le développement économique en France et dans le Tiers-Monde. Ils sont généralement énergiques, clairvoyants et bien conçus dans un style éloquent et persuasif.

De tous les participants, c'est Fredo Krumnow, membre du bureau de direction de la C.F.D.T. qui a présenté l'analyse la plus traditionnelle. Il exposa que dans le syndicat des ouvriers du textile, le salaire médian de millions de membres était d'environ 700 F par mois alors que les membres du bureau de direction et des professions libérales pouvaient gagner jusqu'à 20 000 F par mois. Par conséquent, son syndicat entendait mener la lutte pour que les richesses de la nation soient réparties au profit des citoyens les plus défavorisés (p. 42). La C.F.D.T. avait donc décidé de s'engager à remplacer la société capitaliste par une société socialiste démocratique et que pour atteindre ce but, le meilleur moyen était « de prendre l'offensive dans la lutte des classes » (p. 49).

Au cours de la *Semaine*, d'autres participants